

Les familles Gagnon et Belzile inc.

La Gagnonnière



Une des maisons du hameau La Gagnonnière

Site Internet : <http://www.rezoe.com/gagnon-belzile>

Sommaire

Août 2005 - Vol. 20, n°3

- 2 Mot du président
- 2 Word from the President
- 3 Conseil d'administration 2005-2006
- 3 Invitation « Retour aux sources »
- 4 Nouvelles des chapitres
- 7 Foule à la fête de Notre-Dame-des-Victoires
- 7 Nos membres à l'honneur
- 8 Un message de Thomas Gagnon
- 9 À la recherche de nos cousins et cousines (suite)
- 9 Des oublis, des corrections, des excuses
- 10 Louis Dionne et Claudette Gagnon
- 11 Nouveaux membres
- 12 La ville de Québec remporte le Prix du prince de Galles
- 15 Des drôles, des caustiques, des croustillantes...
- 16 L'Île Sainte-Hélène
- 18 Hommages à Mathurin
- 19 Ils nous ont quittés
- 20 Information générale

Fêtes de la Nouvelle-France 2005

Les Fêtes de la Nouvelle-France auront lieu du 3 au 7 août 2005; à Place Royale et ses environs. Nous vous invitons à notre kiosque, situé en face du 25, rue St-Pierre. Nous serons heureux de vous rencontrer.

Bienvenue à tous!

Thérèse B.-Gagnon, secrétaire adjointe



2005 New France Festival

The New France Festival will be held in Place Royale from August 3 to 7, 2005. We invite you to our booth still located in front of the 25, St-Pierre Street. We will be glad to meet you.

Welcome to all!

Thérèse B.-Gagnon, assistant secretary

Mot du président / Word from the President

À l'intérieur du rassemblement de familles souches qui a eu lieu à Château-Richer du 27 au 29 mai, le Conseil d'administration a tenu sa deuxième assemblée ordinaire de l'année. Après quatre heures de réunion et un souper sur le pouce, l'assemblée générale avait lieu.

Le CONSEIL a approuvé un budget de 3 500\$ pour un panneau d'interprétation de 1 m x 2 m qui sera installé sur un bâtiment de la basse-ville de Québec où se trouvait le magasin des trois frères Gagnon. Le conseil a décidé de former un comité de trois membres pour étudier les dossiers des candidatures qui seront soumises par les chapitres pour les prix du bénévolat décernés par la Fédération des familles souches du Québec. Les candidatures seront transmises au conseil qui, à sa réunion de la fin d'octobre, choisira lesquelles seront transmises à la Fédération pour décision lors de son congrès en avril 2006. Le conseil a aussi décidé d'acheter des signets en cuir pour ajouter à nos articles promotionnels.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE a ratifié des modifications aux règlements afin de clarifier certains points entre autres, en ce qui a trait au remboursement des dépenses d'un membre qui est délégué par le conseil pour représenter l'Association. Nous avons appris qu'il n'était pas nécessaire d'avoir un vérificateur. C'est pourquoi, nous aurons à l'avenir une personne non membre et ayant une expertise en comptabilité qui, une fois par année, rencontrera le trésorier, fera la lecture des états financiers et transmettra des commentaires. M. François Gagnon, comptable agréé, a été choisi pour 2005 et il fera ce travail bénévolement. Cette manière de procéder est acceptée par les fonctionnaires à qui nous transmettons nos états financiers.

Les cinq membres du conseil dont le mandat était terminé ont été réélu(e)s. Aussi, Mme Suzanne Vermette a été élue pour un mandat de deux ans; le nombre d'administrateurs est maintenant de 20, soit le maximum.

Lors de l'assemblée du CONSEIL qui a suivi l'assemblée générale les seconde et troisième vice-présidentes, le trésorier, la secrétaire-adjointe, la trésorière-adjointe, les cinq membres du comité exécutif ainsi que la présidente et la secrétaire de ce comité ont été réélu(e)s. Mme Thérèse B.-Gagnon ayant décliné d'être secrétaire de l'Association, le conseil a élu Mme Vermette à ce poste; elle a occupé cette fonction pendant plusieurs années dans d'autres organismes. Tous les administrateurs se joignent à moi pour remercier très sincèrement Thérèse pour tout ce qu'elle a fait au cours de ses 16 années comme secrétaire.

Le dynamisme de notre association est le fruit du travail de nombreux (ses) bénévoles qui consacrent beaucoup de temps pour organiser divers événements et y être présent(e)s. Cela contribue à la visibilité et permet de faire du recrutement, ce qui assure la pérennité de notre association.

Au-delà de nos différences, voyons toujours ce qui nous unit.

Gérald Gagnon

Our second Board of Directors' semi-annual assembly was held during the gathering of the founding families of Château-Richer which took place from May 27 to 29. After a four hour Board of Directors' meeting and a quick bite to eat at supper, the general assembly was held.

The Board of Directors approved a \$3 500 budget, for an interpretation board of 1m x 2m, which will be placed on a building of the down town area of Québec City where the three Gagnon brother's store was located. The Board decided to form a committee of three members to study the nomination of candidates, submitted by the chapters, for the *Prix du Bénévolat* (Volunteer Award) given by the *Fédération des familles-souches du Québec* during its congress, in May 2006. The nominated candidates will be transmitted to the Board of Directors that, during its October meeting, will decide which one will be submitted to the Fédération. The Board of Directors has also decided to buy leather bookmarks to add to our promotional articles.



The general assembly ratified some modifications to the regulations in order to clarify several points such as, the reimbursing of a member's expenses who is delegated by the Board to represent the Association. We have learned that it is not necessary to have a controller. Therefore, in the future, a non-member person with an expertise in accounting who, once a year, will meet our treasurer, will check our financial statement. Mr. François Gagnon, chartered accountant, was chosen for 2005 and will be doing this work on a voluntary basis. This way of doing is accepted by the civil servants to whom we transmit our financial statement.

Five members of the Board, which mandates ended were re-elected. Also, Mrs. Suzanne Vermette was elected for a two year mandate. The number of administrators is now of 20, that is, the maximum.

During the meeting of the Board that followed the general assembly, the second and third vice-presidents, the treasurer, the secretary-assistant, the treasurer-assistant, the five members of the Executive Committee as well as the president and the secretary of this committee were re-elected. Since Mrs Thérèse B.-Gagnon did not want to renew her mandate as secretary, Mrs. Vermette was elected secretary of the association. She has assumed that duty during many years for several other organizations. All the administrators are joining me in thanking Thérèse for all that she has done all along these 16 years as the secretary of the association.

The dynamism of our association is the fruit of the work of numerous volunteers who dedicate a lot of time to organize various events. This contributes to the visibility and allow some recruiting, which insures the permanence of our association.

Beyond our differences, let us always see what unites us.

Gérald Gagnon